

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2026 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 30 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 21 avril 2026 s'est réuni le lundi 27 avril 2026 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CARUHEL Maud, PASCAL Alain, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, VERDIER Françoise, BORDERIE Philippe, NOSMAS Karen, BLANCHARD Stéphane, QUERE-GRIMES Joëlle, Adjoint. CERUTI Michel, BROUTET Véronique, MARTINO Stéphane, BORDERIE Sophie, LALANNE Christine, BLANC Nathalie, EL AMRANI Nadia, BAYLE Romain, MAROT Emilie, CHAUFFOURNIER Pierre-Yves, JONES Jason, FEYRIT Pierre, FAISANDIER Luc, BELACEL André, BIANCHI Stéphane, CLARE Nathalie, FAURE Sonia, BONNET Christelle, PERALI Valérie, ROTACH Christelle, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : GASSER Anne-Laure, CASAGRANDE Serge, FRANCIS Stéphane.

Pouvoirs : de GASSER Anne-Laure à VERDIER Françoise, de FRANCIS Stéphane à PERALI Valérie

F.25

Convention d'accueil de bénévoles dans le cadre de TEK ART 2026

Dans le cadre du festival TEK ART et de sa préparation, la collectivité a décidé, comme les années précédentes, pour assurer un soutien aux équipes de la DAC, de faire appel à une équipe de bénévoles du 28 avril au 31 mai 2026.

Le bénévole est la personne qui apporte son concours à une collectivité à l'occasion d'activités diverses dans le cadre de la réalisation d'un service public, mais également dans des situations d'urgence.

Le bénévole est donc la personne qui, en sa qualité de particulier, apporte une contribution effective à un service public, dans un but d'intérêt général, soit concurremment avec des agents publics, soit sous leur direction après réquisition ou sollicitation, soit spontanément.

Le bénévole ne peut prétendre à aucune rémunération de la part de la collectivité pour les missions qu'il remplit à ce titre.

La convention signée fixe les conditions de présence de l'activité et autorise les activités dûment spécifiées pour le bénévole.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Approuve** les demandes de convention d'accueil de bénévoles dans le cadre du festival TEK ART et de sa préparation, soit du 28 avril au 31 mai 2026.
- Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Votants : 32 - Abstentions : 00 - Exprimés : 32
Contre : 00 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 27 avril 2026

La Secrétaire de séance
Karen NOSMAS



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET